

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

<p>SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels 1 ter, avenue de Lowendal - 75700 PARIS 07 SP Tél. : 01-49-55-52-06 Fax. : 01-49-55-56-17</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N99-2085 DATE : 19 AOUT 1999 CLASSEMENT</p>
	<p>LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE À MESSIEURS LES DIRECTEURS RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT</p>
<p>OBJET : Cadrage du contrôle en cours de formation pour l'épreuve E du BTSA "Technico-commercial"</p> <p>DATE DE MISE EN APPLICATION : Rentrée scolaire 1999</p>	
<p>PLAN DE DIFFUSION</p> <p>Administration centrale - Diffusion B Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Directions de l'Agriculture et de la Forêt des DOM Inspection Générale de l'Agriculture Hauts-Commissariats de la République des TOM Conseil Général de l'Agronomie Inspection de l'Enseignement Agricole Etablissements Publics Nationaux et Locaux d'Enseignement Agricole Unions Nationales Fédératives d'Etablissements Privés</p> <p>POUR INFORMATION</p> <p>Organisations Syndicales de l'Enseignement Agricole Public Fédérations d'Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Agricole Public</p>	

Cette note de service a pour objet de porter à la connaissance des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement la nouvelle répartition des coefficients du contrôle en cours de formation de l'épreuve E du BTSA "Technico-commercial".

Elle annule et remplace la partie concernant l'épreuve E de la note de service n° 2082 du 4 septembre 1998.

EPREUVE E

Modules correspondants	Coefficient de l'épreuve	Nombre de CCF	Coefficients internes	Nature des CCF et précisions
D4 (sauf D4.13)	8	5 à 8	EPI : 2,5 le reste à l'initiative des équipes	<ul style="list-style-type: none">* Un contrôle sous la forme d'une EPI (Epreuve Professionnelle Interdisciplinaire) portant sur les techniques commerciales, l'économie des spécialités et la technologie des produits (coef. 2,5) ;* Au moins un contrôle pratique et/ou oral en technologie ;* Un contrôle oral évaluant les transactions commerciales ;* Un contrôle évaluant le module PROCAP.

Le Sous-directeur

Edgar LEBLANC